

pieuses idées ; et si nous sommes la cause de quelque sainte inspiration ou l'occasion qu'une seule indulgence plénière ait été gagnée en plus, notre petit almanach acquiert alors toute la valeur que nous voulions lui donner." — "Oui, c'est bien, mais on pourrait également gagner l'indulgence plénière en plus, si on payait l'almanach 50 cents au lieu de cinq, et le profit des saintes âmes en serait décuplé." — "C'est vrai, mais n'oubliez pas d'ajouter, toutefois, si l'on avait le même débit à 50 cents qu'à 5 cents, ce qui est fort douteux ; car laissez-moi vous dire entre nous, que pour ma part, lorsque je vois un homme mettre la main dans sa poche pour en retirer les deniers d'une bonne œuvre, je dis que c'est une grande grâce du ciel ; et je crierais volontiers au miracle, si je n'avais peur d'offenser le donateur." — "L'homme tient, en effet, beaucoup trop à ce qu'il possède, mais tout de même je vous prie de m'envoyer quelques douzaines de vos almanachs, et en attendant je les vendrai au moins 25 cents." Et ce bon prêtre, notre dévoué zéléteur, a noblement tenu parole ! Les saintes Ames lui en auront une éternelle reconnaissance, et Dieu le lui rendra au centuple en paix du cœur, en grâces et en amour, car il ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Lettre. 15 JUIN 1882. — " Vous recevrez avec la présente \$10.00, étant le montant que je crois être dû aux âmes du Purgatoire, pour les grâces et bienfaits reçus par leur intercession. Ce faible don est fait de tout mon cœur. Toujours en union avec vous."

Cette lettre nous est adressée par un homme de loi, pratiquant la profession de notaire à Montréal depuis de longues années. La foi et la reconnaissance de ce monsieur sont certes fort belles, mais les paroles qu'il nous adressait, en nous remettant lui-même la lettre qu'il avait écrite au cas d'absence, sont encore plus touchantes ; et les âmes du Purgatoire, et nos associés mêmes nous feraient un reproche de ne pas les rapporter ici. " Je suis tellement convaincu par ma propre expérience, nous disait ce très digne monsieur, de l'excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire, que je fais maintenant tout en mon pouvoir pour la faire pratiquer aux autres ; et permettez-moi de vous le dire en confiance, je ne suis jamais appelé au lit d'un malade pour faire son testament, sans insister à mettre une clause spéciale pour messes pour les défunts. Ah ! ils sont sitôt oubliés, et surtout l'on prie si peu pour eux. " Puis il ajouta plus bas, comme s'il craignait de dire quelque chose qui fut trop à sa louange : " Je fais mes efforts surtout pour y introduire le paiement par les héritiers de la somme de \$25.00 à l'Œuvre des Ames du Purgatoire pour l'âme du testateur, *ce qui en le rendant associé lui donne droit après sa mort, outre les messes, à tous les suffrages de l'Œuvre à perpétuité*, et je suis heureux de vous dire que j'ai déjà réussi, non pas une fois, mais plusieurs fois." Nobles paroles ! et glorieuse charité qui, en se cachant sous le manteau de la loi, ennoblit le travail de l'écrivain, et grandit l'écrivain lui-même, parce que Dieu l'a trouvé digne de faire le bien.

Lettre. — Une demoiselle, zélatrice dévouée des saintes âmes, nous écrivait pour s'enrôler dans d'autres œuvres pieuses, ne craignant pas de prendre de nouveaux engagements, ce qui nous remplit de joie et d'admiration ; et pour l'encourager encore davantage, nous lui écrivîmes quelques lignes, où l'on retrouvera plus en détail le fond de sa pensée : " Votre